

Justificatif de déclaration de situation mensuelle pour le mois de juin 2023

M. TANGUY BORIS BAH | Identifiant : 1302403F

Votre déclaration mensuelle de juin 2023 a bien été validée le 05/07/2023 à 20h28 (Heure de Paris) depuis un mobile

Une confirmation vient de vous être envoyée par courriel. Vous pouvez retrouver votre **récépissé de justificatif d'actualisation (format.pdf)** à tout moment dans votre espace personnel rubrique "Mon actualisation", service "Mes justificatifs d'actualisation".

1 - Activités

Vous avez déclaré une activité :

BAHI TANGUY

Activité pour mon entreprise

Du 01 juin 2023 au 30 juin 2023

Vous avez travaillé 62h pour un montant de 1124,00€

Total des activités

- 1 pour mon entreprise **62 h / 1124,00 €**

2 - Situations particulières

Vous avez déclaré ne pas avoir été en formation

Vous avez déclaré ne pas avoir été en arrêt maladie ou en congé paternité

Vous avez déclaré ne pas percevoir de nouvelle pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie et ne pas percevoir de nouvelle pension de retraite

3 - Votre inscription

Vous avez déclaré souhaiter rester inscrit à Pôle emploi

Validation de votre actualisation

Votre inscription

En fonction des informations que vous avez déclarées : **votre inscription sur la liste des demandeurs d'emploi est maintenue.**

Il vous est conseillé de conserver ce document sans limitation de durée.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à votre inscription comme demandeur d'emploi, à l'étude de vos droits aux allocations de chômage, à la définition et au suivi de votre projet personnalisé d'accès à l'emploi, à la réalisation de statistiques et au pilotage des activités de Pôle emploi. Ces données sont mises à disposition : des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des partenaires et prestataires de Pôle emploi, des organismes d'orientation et de formation, concourant à votre reclassement et à votre recherche d'emploi, soit dans un dossier dématérialisé dénommé dossier unique du demandeur d'emploi (DUDE) soit par convention de transfert de données. Pour les bénéficiaires du RSA, les données relatives à l'inscription comme demandeur d'emploi sont communiquées au président du conseil départemental à des fins de suivi et de contrôle des droits et devoirs. Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent notamment au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales. Elles sont communiquées à des organismes de protection sociale afin d'une part de garantir vos droits sociaux et d'autre part d'éviter des cumuls indus de prestations sociales. Elles sont également communiquées à la direction générale des Finances publiques afin que Pôle emploi effectue le prélèvement à la source de l'impôt sur les allocations de chômage versées. Si vous êtes bénéficiaire du RSA les données relatives à votre inscription comme demandeur d'emploi sont communiquées au président du conseil départemental à des fins de suivi et de contrôle de vos droits et devoirs. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous

concernant auprès de votre agence Pôle emploi en application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative aux fichiers à l'informatique et aux libertés. Votre demande peut être effectuée sur place ou par courrier en justifiant de votre identité. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte des données obligatoires.